

Saint-Hélen

Centre de loisirs, les tarifs en débat au conseil

À l'occasion du vote des tarifs 2017, deux élus ne faisant pas partie de la commission ad hoc ont remis en question les tarifs proposés aux élus réunis en conseil.

« La commission des finances a souhaité proposer un tarif qui se rapproche de la réalité et corresponde au coût de l'entrée et du transport, a expliqué le maire. Une remise de 40 % sur ces tarifs est accordée à partir du troisième enfant. »

Après de longs échanges, de nouveaux tarifs ont finalement été établis et adoptés pour l'été 2017. Modulés

en six tranches, selon le quotient familial, un prix à la journée sans sortie a été fixé de 8,30 à 16,80 €. Pour les journées avec sortie, 5 € seront ajoutés au tarif de base, pour les deux premières tranches ; 10 €, pour les deux suivantes et 15 €, pour les deux dernières.

Le tarif de la garderie ne bouge pas. Les indemnités journalières des animateurs sont revalorisées et bénéficient d'une augmentation de 2 € par journée : 58 €, pour un animateur titulaire d'un Bafa ; 60 € pour un titulaire surveillant de baignade ; 24 € pour un animateur stagiaire.